

**REGLEMENT du Tournoi FIB 100% FILLES  
SIMPLE DAME  
A, B, C, D, NC, Cadettes avec sur-classement, Minimes avec double sur-classement  
Cadettes, Minimes  
du vendredi 6 janvier 2012 à SAINT-GREGOIRE (35)**

- 1- Le tournoi s'inscrit dans la promotion de la compétition féminine en Badminton. Il est réservé aux joueuses licenciées à la FFBA uniquement.
- 2- Toute joueuse devra être à jour de sa licence le jour du tournoi ou à défaut remettre une déclaration sur l'honneur signée du Président de son club.
- 3- Toute joueuse devra se présenter à la table de marque au moins 30min avant le début de son 1<sup>er</sup> match.
- 4- Le juge-arbitre de ce tournoi est Jean-Louis Fardeau
- 5- Toute joueuse non présente sur le terrain désigné 5 minutes après l'appel de son match sera déclarée « forfait ».
- 6- Les terrains ne sont accessibles qu'aux joueuses appelées avec leur coach (1 maximum par joueuse) ainsi qu'aux arbitres.
- 7- L'échauffement est de 3 minutes, ce délai débute à l'appel des joueuses.
- 8- Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes. Celui-ci pourra être réduit avec l'accord des intéressées.
- 9- Seul un représentant de club peut poser réclamation à la table de marque.
- 10- Le tournoi se déroulera en match de 21 et au meilleur des 3 sets (2 sets gagnants).
- 11- Toute joueuse s'absentant de la salle doit le signaler au juge-arbitre sous peine de disqualification.
- 12- Toute joueuse encore en compétition et quittant volontairement le tournoi sans motif médical s'expose à des sanctions ultérieures par le comité départemental, la ligue ou la fédération.
- 13- Les décisions du juge-arbitre et de l'organisation sont sans appel.
- 14- Il est interdit de fumer dans les salles où se déroule la compétition.
- 15- La date limite des inscriptions est fixée au Mardi 3 janvier 2012.
- 16- La constitution des tableaux aura lieu le Mercredi 4 janvier 2012.
- 17- Le montant de l'engagement est de 6 euros par joueuse. Une joueuse ne peut s'inscrire que dans un seul tableau.
- 18- En cas de forfait, aucun remboursement ne sera effectué après le mercredi 4 janvier 2012, 19h.
- 19- Tous les tableaux seront constitués de poules de 3 ou 4 joueuses avec deux sortantes. L'organisation se réserve le droit de regrouper des catégories dans un même tableau en fonction des inscriptions.
- 20- Le nombre maximum de participantes étant limité, les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée, accompagnées du règlement. Tout tableau pourra être clos avant la date limite des inscriptions dès lors qu'il sera complet.
- 21- Les volants plumes sont à la charge de l'organisateur pour les finales.
- 22- Les volants officiels de cette compétition les B900 de bad.fr et Mavis300 de Yonex.
- 23- Les matchs seront en auto-arbitrage jusqu'aux finales.
- 24- Tout volant touchant la structure de la salle ou les équipements aériens sera compté « faute » en cours de match. Lors du service, il sera compté « Let » la première fois.
- 25- Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBA, le règlement fédéral sera appliqué pour tous les points non cités ci-dessus.
- 26- Toute personne s'inscrivant au tournoi adhère à ce règlement.
- 27- Le présent règlement sera affiché sur le lieu de la compétition